« L'EAU » COMME FIL ROUGE DE LA REQUALIFICATION DURABLE DU PARC INDUSTRIEL LES PALUDS COMMUNE D'AUBAGNE





Requalification des zones économiques existantes dans une perspective d'aménagement durable



LES ENJEUX POUR LE PARC INDUSTRIEL LES PALUDS : ENGAGER UN AMÉNAGEMENT RÉSILIENT ASSURANT LE MAINTIEN D'UN BON NIVEAU DE FONCTIONNEMENT, SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Porte d'entrée économique majeure à l'Est de la Métropole AMP.

ADAPTÉ ET ÉVOLUTIF

Zone ancienne crée en 1967, très artificialisée (à 88 %), classée pour un bonne part en zone rouge du PPRi, elle accueille 8 000 salariés sur 125 hect.

2022 est l'année du Renouvellement de la Labellisation ARBE « Parc Plus ».







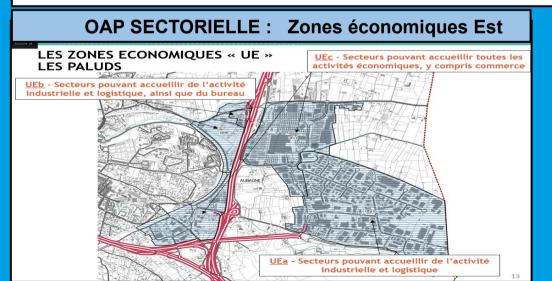


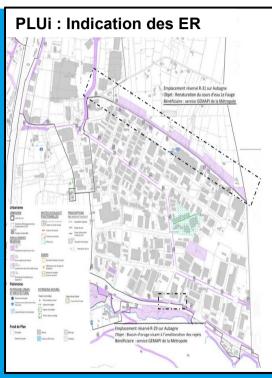
PLUI EN COURS DE FINALISATION : LE RÈGLEMENT AU SERVICE DU PROJET ET INTÉGRATION DU CYCLE DE L'EAU

Un **PLUi engagé depuis 2019** est en phase d'arrêt, depuis mai 2022. L'approbation est prévue pour **avril 2023**.

Règlement pluvial : La question de l'eau est centrale, la démarche a été initiée par « L'Atelier des Territoires » en 2018.

Le PLUi intègre les enjeux de l'eau au sein du règlement écrit mais il est complété par des outils règlementaires spécifiques : les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), pour accompagner la déclination opérationnelle.





Les Emplacements Réservés (ER) : identification des futures acquisitions foncières nécessaires au projet

OAP EAU : synthèse des enjeux de l'EAU - document opposable aux autorisations d'urbanisme

AXE 1: L'EAU RESSOURCE

PROTECTION DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES VALORISATION DES EAUX PLUVIALES, GRISES, USÉES TRAITÉES

AXE 2: L'EAU ÉCOLOGIE ET PAYSAGE

PROTECTION, RESTAURATION DE LA TRAME BLEUE RÉDUCTION DE L'INONDATION PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

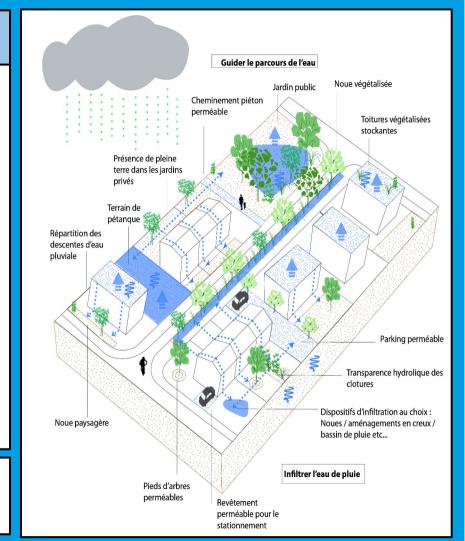
AXE 3: LA VILLE PERMÉABLE

PRÉSERVATION DU SOL ET INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE EXPLOITATION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES DE GESTION PLUVIALE ET REVÊTEMENTS DE SOLS PERMÉABLES

AXE 4: L'EAU PATRIMOINE

L'EAU COMME ÉLÉMENT DE QUALITÉ URBAINE AMÉNAGEMENT DES « RIVES URBAINES » DE L'HUVEAUNE

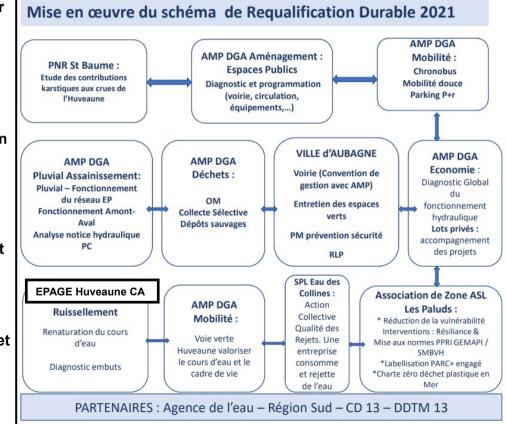
Prescription : Orienter l'eau vers des espaces perméables. Infiltrer l'eau de pluie en priorité à la parcelle et à toutes les échelles de projet.



REQUALIFICATION DU PARC INDUSTRIEL LES PALUDS PAR UNE GESTION INTEGRÉE DES EAUX DE PLUIE :

Une Gouvernance partagée pour un projet évolutif :

- ✓Inter partenarial : organisé en Groupe de Travail COTECH & COPIL regroupant Elus
- -ASL/Entreprises-Ville/AMP
- √Transversal : une volonté de mobilisation, de co- construction et de coordination entre les services et les partenaires publics et privés
- ✓Pluriannuel: une stratégie d'intervention à décliner sur plusieurs exercices en croisant les compétences dédiées (Economie-Foncier-Aménagement – Pluvial-Assainissement- GEMAPI – Mobilité - Voirie –Planification et Règlementaire
- ✓A Inscrire dans un calendrier prévisionnel d'opérations, associé à des co-financement



AiX

MARSEILLE

PROVENCE

 $-0 \sim \sim$

Le « BUS + » Transport en commun en site propre :





Le « BUS + », entre la gare d'Aubagne et les 2 parcs d'activités Les Paluds et La Plaine de Jouques à Gémenos - tracé de 6,5 km- 12 stations-

Une emprise aménagée de 12 hect : Imperméable

Voie roulante/Trottoirs existants = 77 900m²

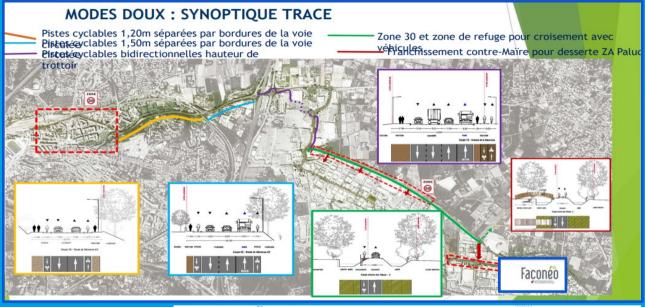
Semi perméable :

Trottoirs Enrobé filtrant = 19 500 m²
Stations et Stationnement = 1 800 m²
Voie verte (linéaire 4 900 m) = 10 400 m²

Perméable Plantations / Espaces vert = 10 700 m²

→ 35 % d'espaces filtrants, soit 42 400 m²

BOUCLE DE DESSERTE MODE DOUX DE CONNEXION ENTRE LE « BUS + » ET LES DEUX PARCS D'ACTIVITÉ









Centre de vie « AGORA »



AXES DEVELOPPES:

- Maintien de l'axe de grand paysage
- Développement d'une noue linéaire pour rafraichir l'Agora et gérer les eaux de pluie
- Développement de terrasses pour accueillir les clients des restaurants
- Maintien d'un espace ouvert multifonction au droit du centre des congrès
- Création d'ilots de fraicheur fortement végétalisés favorables à la convivialité
- Maintien d'une offre de stationnement tout en végétalisant au maximum ces poches

sce

1)Terrasses ombragées



2) Noue plantée pour gérer les eaux de pluie



3) Parvis piéton arboré

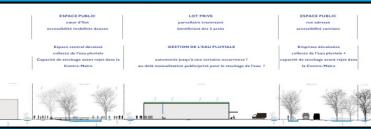


4) llot de verdure pour offrir des espaces plus frais



Etude ATM / ASCA Février 2019 Atelier des Territoires : « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » :

Préconisations désimperméabiliser, décaisser, stocker, collecter l'eau pluviale, végétaliser,...



Traitement de la RD8n

USAGES | Typologie des voies

_Voie primaire

_Départementale D8N : relie Aubagne aux villes limitrophes et permet de rejoindre l'A50 en direction de Marseille

_Desserte efficace : voie à prioriser pour l'accès des poids lourds

Profil routier

_absence d'emprise sécurisée pour les modes actifs _éclairage routier

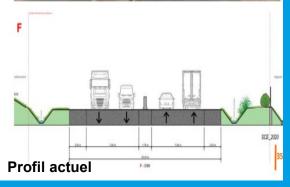
_Arrêts poids lourds aménagés

_Cadre paysager qualitatif et vues lointaines appréciables

_Opportunité de créer une piste cyclable en supprimant une voie en ouest-est







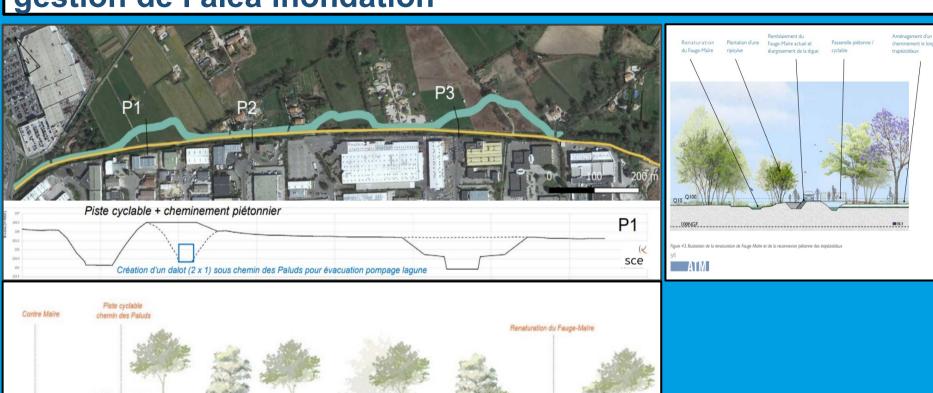
Création d'une noue de traitement des eaux pluviales



Sur un linéaire de 3 km entre les 2 parcs d'activités, projet en cours à soumettre au CD 13 :

restructuration des voies de circulation avec insertion d'un axe mixte piéton-vélo sécurisé, amélioration des connexions hydrauliques avec traitement préalable des rejets aux embuts, traitement paysager de la façade nord de la voie.

Renaturation du cours d'eau + insertion mode doux + gestion de l'aléa inondation





INTERVENTIONS SUR LES ESPACES PRIVÉS : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU CHANGEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES





Gérer l'apport en eau à la source par Unité Foncière :

Séparer - Traiter – Valoriser – Economiser

- Faire évoluer le projet initial
- Préconisations et notice hydraulique argumentée
- Vigilance sur les devis et suivi de chantier!

L'acceptabilité du projet se travaille avec l'association de zone, les différents services et les partenaires financiers

En 3 ans , 37 Unités foncières ont été visitées, les intentions de l'accompagnement par le BE :

- -Actualiser le fonctionnement hydraulique de la parcelle aujourd'hui,
- -Sensibiliser et mettre en application les préconisations de GIEP,
- -Analyser et amender les projets pour les optimiser dans l'élaboration des demandes d'autorisation (PC, travaux extérieurs) en lien avec les instructeurs avec pour objectif de créer une zone tampon pour les pluies décennales, des espaces plantés de qualité pour mieux récupérer les EP en pied de bâtiment, créer des noues de stockage ou des décaissement favorisant la végétalisation et inscrire des espaces de détente pour différer le plus possible le retour au milieu naturel, améliorer la qualité paysagère des lots et la qualité des rejets,...

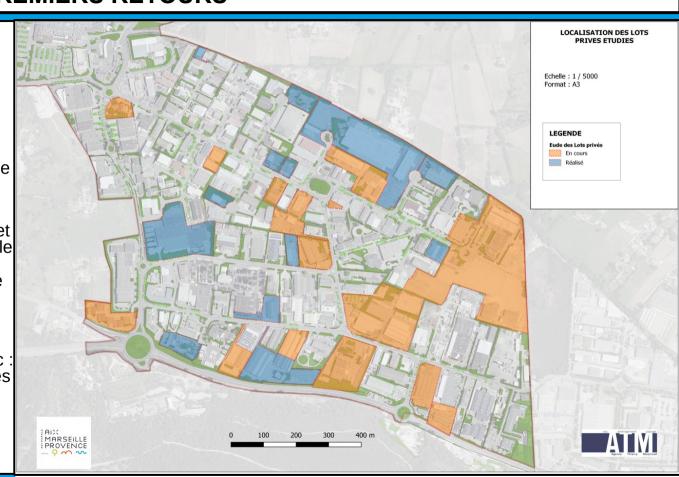


OPPORTUNITÉS DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET DE GESTION DES EP SUR LES LOTS PRIVES – PREMIERS RETOURS

Retours sur les 15 Lots premiers lots étudiés :

Les enjeux:

- Fournir une première analyse concrète des potentialités de gestion alternative et durable des eaux pluviales pour chaque Lot analysé,
- Etablir un premier bilan d'opportunité au changement et définir des tendances à l'échelle du Parc d'activité des potentialités de mise en œuvre d'une gestion alternative
- Elaborer une typologie d'intervention adaptée à dupliquer à l'ensemble du Parc : au total 1/3 des unités foncières seront étudiées à terme
- Affiner les suites d'un suivi adapté à l'optimisation des projets.

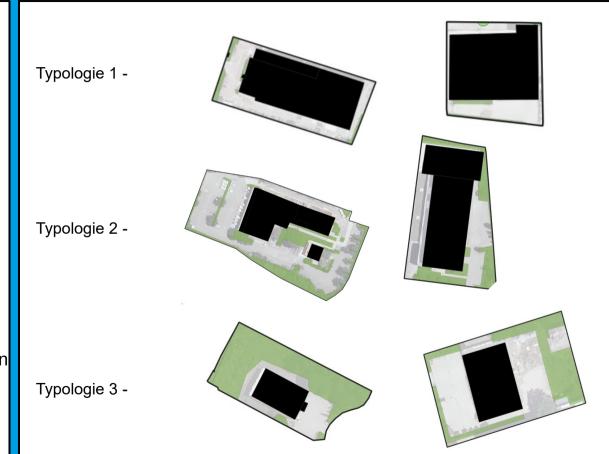


OPPORTUNITÉS DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET DE GESTION DES EP SUR LES LOTS PRIVES – PREMIERS RETOURS

Des lots privés aux opportunités inégales :

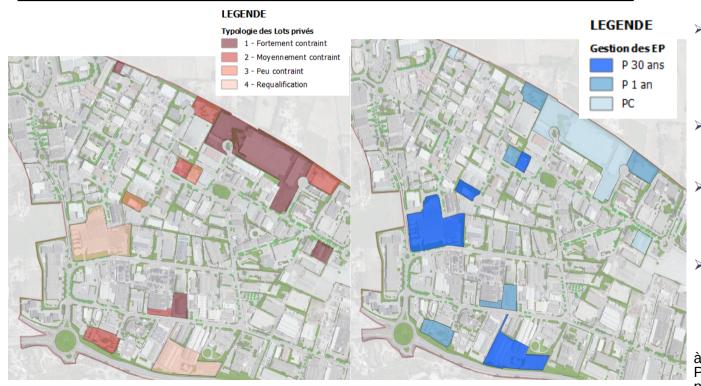
Typologie des parcelles privées établie en fonction des contraintes :

- 1- Des lots fortement contraints : Surface de bâti importante, Forte imperméabilisation des surfaces
- 2- Des lots intermédiaires moyennement contraints
- 3- Des lots faiblement contraints : Surface de bâti faible, Importantes surfaces non imperméabilisées
- Des lots portant un projet de mutation / requalification
- Une approche différenciée entre les propriétaires-exploitants et les exploitants



OPPORTUNITÉS DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET DE GESTION DES EP SUR LES LOTS PRIVES – PREMIERS RETOURS D'ANALYSE SUR 15 LOTS

DESIMPERMEABILISATION ET GIEP : GAINS POTENTIELS



- Une bonne corrélation entre typologie des lots et potentialités de gestion alternative des Eaux Pluviales
- ➤ GIEP et Désimperméabilisation des surfaces, permettent globalement de gérer les « petites pluies » pour les typologies 1 & 2, soit les pluies courantes et les pluies annuelles, donc une gestion de 60 à 80 % de la pluie annuelle
- Un effet de seuil observé pour les typologies 3 et 4 avec une opportunité de gestion des pluies de fortes occurrences (P trente ans)
- Avec cette approche typologique, on va pouvoir estimer les gains possibles pour les petites pluies et obtenir des opportunités plus forte pour les lots moins contraints,
- Rendu de l'étude fin 2022 :
 Au total, des opportunités existent,
 la GIEP reste à démontrer et
 convaincre les porteurs de projet et
 concepteurs,

I s'agira aussi de définir les suites à donner à la requalification globale du Parc en dupliquant la méthodologie par typologie de lot.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Patricia SPANO

Chef de projet Développement Aménagement

Tel: 06 80 98 11 69

@:patricia.spano@ampmetropole.fr

